

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Procès-verbal
Date : Séance ordinaire du 5 février 2025
Heure : 15 h (16 h aux Îles-de-la-Madeleine)
Lieu : Vidéoconférence (Zoom)

MEMBRES PRÉSENTS

- | | |
|-------------------------------------|--|
| - M ^{me} Cathy Arseneau | Entreprise |
| - M ^{me} Yolaine Arseneau | Directrice générale et secrétaire générale |
| - M. Antonio J. Blouin | Groupe socio-économique et président |
| - M. Paul-André Bourque-Éloquin | Entreprise et vice-président |
| - M ^{me} Anabel Cormier | Titulaire de DEC préuniversitaire |
| - M ^{me} Marjorie Dallaire | Enseignante, campus de Carleton-sur-Mer |
| - M ^{me} Josée Laflamme | Groupe socio-économique |
| - M. Serge Rochon | Directeur des études |
| - M. Jean-François Sénéchal | Groupe socio-économique |
| - M. Gino Thorne | Groupe socio-économique |
| - M. Louis-Félix Vigneau | Étudiant – À partir de 16 h 9 |

MEMBRES ABSENTS

- | | |
|------------------------|----------------------------|
| - M. Jean-Michel Côté | Titulaire de DEC technique |
| - M. Stéphane Gosselin | Professionnel |

- M. Éric Guénette Enseignant, campus de Gaspé
- M^{me} Nathalie Leblanc Parent

ASSISTENT À LA RÉUNION

- M. Charles Flageole Personnel cadre observateur
- M^{me} Amélie Gagné Secrétaire générale
- M^{me} Sarah Savage Secrétaire de réunion

PERSONNES INVITÉES

- M. Éric Couillard Directeur de la formation continue
- M^{me} Aimie Forbes Conseillère pédagogique

POSTES VACANTS

- Représentante ou représentant du personnel de soutien (1)
- Représentante ou représentant des groupes socio-économiques (1)
- Représentante ou représentant des parents (1)
- Représentante ou représentant des étudiants (1)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et atteinte du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Déclaration d'intérêt;
5. Suivi des postes au conseil d'administration;
6. Adoption du procès-verbal du 14 novembre 2024:
 - 6.1. Suivi du procès-verbal du 14 novembre 2024;
7. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 28 janvier 2025:
 - 7.1. Suivi du procès-verbal du comité exécutif du 28 janvier 2025;
8. Période de questions pour la communauté collégiale.

DÉCISION

9. Modification au Règlement n° 2 *Droits d'admission, droits d'inscription et autres droits afférents aux services d'enseignement collégial*;
10. Modification du Règlement n° 11 *Droits de toutes natures, cotisation et frais tarifés*;
11. Adhésion à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS GÎM) pour 2025-2026;
12. Adoption de la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement psychologique;
13. Nouveau programme de *Techniques d'administration et de gestion* pour les campus de Gaspé, de Carleton-sur-Mer et des Îles-de-la-Madeleine;
14. Autorisation de dépôt d'une demande de financement auprès de la MRC Côte-de-Gaspé;
15. Autorisation de signature pour une demande de financement auprès de la Communauté maritime des Îles.

INFORMATION

16. Suivi des activités à l'international;
17. Présentation du rapport annuel 2023-2024 du Comité d'éthique de la recherche (CER);
18. Correspondances;

19. Dépôt des rapports de votes électroniques;
20. Dépôt des rapports des comités du conseil d'administration;
21. Suivi de la planification stratégique;
22. Information du président;
23. Information de la directrice générale;
24. Information du directeur des études;
25. Questions diverses;
26. Date de la prochaine séance;
27. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 16 h 1 et souhaite la bienvenue aux membres. Il souligne la présence de M^{me} Anabel Cormier et M^{me} Marjorie Dallaire qui se joignent au conseil d'administration.

Le président demande l'autorisation aux membres que la séance soit enregistrée uniquement à des fins de transcription du procès-verbal. Une fois le procès-verbal adopté à la séance suivante du conseil, l'enregistrement sera supprimé.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET ATTEINTE DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire générale procède à la lecture de l'ordre du jour. Les membres sont invités à ajouter des sujets.

Sur une proposition de M. Jean-François Sénéchal, appuyée par M^{me} Josée Laflamme, il est unanimement résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 février 2025.

Résolution CA-2425-52

Fichier joint : *Projet_Ordre du jour_CA_2025-02-05*

4. DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Le président invite les membres à signifier tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts en lien avec un ou des sujets inscrits à l'ordre du jour.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

5. SUIVI DES POSTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Postes à pourvoir :

- Un poste comme représentante ou représentant du syndicat du personnel de soutien;
- Un poste comme représentante ou représentant des parents d'étudiants;
- Un poste comme représentante ou représentant des groupes socio-économiques;
- Un poste comme représentante ou représentant des étudiants.

Les démarches sont en cours pour pourvoir les postes vacants.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2024

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité avec le Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M. Serge Rochon, appuyée par M. Jean-François Sénéchal, il est unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2024 en tenant compte des modifications demandées.

Résolution CA-2425-53

Fichier joint : *Procès-verbal_CA_2024-11-14*

6.1. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2024

La directrice générale présente les suivis au procès-verbal du conseil d'administration du 14 novembre 2024.

Médiation Merinov

Les rencontres entre les deux directions se poursuivent.

Ventilation des contrats externes

Pour donner suite à la demande d'un membre du conseil d'administration, le suivi des appels d'offres et des contrats se trouve dans le fichier joint.

Fichier joint : *Suivi des appels d'offres et contrats_23-24*

7. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 28 JANVIER 2025

À chaque assemblée du conseil, la directrice générale fait rapport des principales décisions du comité exécutif spécialement par le dépôt des procès-verbaux des réunions, comme prévu au Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Fichier joint : *Procès-verbal_CE_2025-01-28*

7.1. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 28 JANVIER 2025

Sanctions des études

DEC : 48 étudiantes et étudiants

AEC : 47 étudiantes et étudiants

8. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

En conformité avec la résolution CA-02-176, la secrétaire générale a informé la communauté collégiale qu'une période de questions est prévue à l'ordre du jour de la réunion du conseil.

Aucune question n'a été reçue. La période de questions se terminait le 3 février 2025.

9. MODIFICATION AU RÈGLEMENT N° 2 *DROITS D'ADMISSION, DROITS D'INSCRIPTION ET AUTRES DROITS AFFÉRENTS AUX SERVICES D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL*

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente le point.

Les membres du conseil d'administration ont été avisés par avis de motion le 14 novembre 2024 des modifications suivantes :

- Modifier le titre (doit inclure « Droits de scolarité »).
- Ajouter une section sur les droits de scolarité aux étudiantes et étudiants étrangers, incluant les modalités de perception et de remboursement.
- Ajouter un tableau récapitulatif (comme le R11).
- Évaluer si des modalités spécifiques sont à préciser pour les étudiantes et étudiants des AEC délocalisées au Sénégal.
- Ajuster le vocabulaire en lien avec la distinction entre la date de désinscription et la date d'abandon.

Considérant l'avis de motion déposé à la séance du 14 novembre 2024;

Considérant l'article 2.04 du Règlement de régie interne qui confie au conseil d'administration la responsabilité d'adopter toutes modifications aux politiques et aux règlements du Cégep de la Gaspésie et des Îles;

Considérant la nécessité d'apporter des précisions concernant le paiement des frais de scolarité;

Considérant la récente modification du *Règlement sur le régime des études collégiales* avec l'ajout d'une date limite d'abandon;

Sur une proposition de M^{me} Laflamme, appuyée par M^{me} Marjorie Dallaire, il est unanimement résolu :

D'approuver la version révisée du Règlement n° 2 *Droits d'admission, droits d'inscription et autres droits afférents aux services d'enseignement collégial* du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Résolution CA-2425-54

Fichier joint : *Règlement no 2_pour CÉ décembre 2024.pdf*

10. MODIFICATION DU RÈGLEMENT N° 11 *DROITS DE TOUTES NATURES, COTISATION ET FRAIS TARIFÉS*

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente le point.

Les membres du conseil d'administration ont été avisés par avis de motion le 14 novembre 2024 des modifications suivantes :

- À la demande de la Fondation du Cégep de la Gaspésie et des Îles, la contribution des étudiantes et étudiants à la Fondation passerait de 5 \$ à 10 \$. Cette augmentation, comme le prévoit le Règlement, doit être faite après entente avec les associations étudiantes. Toutes les associations ont approuvé cette entente (Carleton-sur-Mer, Gaspé, les Îles-de-la-Madeleine et l'École des pêches et de l'aquaculture).
- Réflexion à faire sur le montant des droits de toutes natures.

- Quelques ajustements mineurs (par exemple, modifier Groupe Collegia pour Service de la formation continue).
- Mettre à jour le tableau en date de 2024-2025.

Considérant l'avis de motion déposé à la séance du 14 novembre 2024;

Considérant l'article 2.04 du Règlement de régie interne qui confie au conseil d'administration la responsabilité d'adopter toutes modifications aux politiques et aux règlements du Cégep de la Gaspésie et des Îles;

Considérant la demande de révision de la Fondation du Cégep de la Gaspésie et des Îles;

Considérant la modification du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

Sur une proposition de M. Gino Thorne, appuyée par M^{me} Anabel Cormier, il est unanimement résolu :

D'approuver la version révisée du Règlement n° 11 *Droits de toute nature, cotisations et frais tarifés* du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Résolution CA-2425-55

Fichier joint : Règlement no 11_Révision DEC 2024.pdf

11.ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (URLS GÎM) POUR 2025-2026

La directrice générale, M^{me} Yolaine Arseneau, présente le point.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est membre de l'URLS et cette adhésion permet de déposer plusieurs projets qui peuvent bénéficier grandement à la communauté étudiante. L'organisme exige du Cégep une résolution du conseil d'administration afin de considérer l'adhésion.

Considérant la nécessité de renouveler l'adhésion du Cégep de la Gaspésie et des Îles pour l'année 2025-2026 par voie de résolution;

Considérant l'intérêt du Cégep de maintenir son adhésion à l'organisme afin de représenter les besoins de la population collégiale;

Sur une proposition de M. Jean-François Sénéchal, appuyée par M^{me} Marjorie Dallaire, il est unanimement résolu :

D'approuver l'adhésion à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2025-2026.

D'engager la somme de 215,76 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle.

Résolution CA-2425-56

Fichier joint : *lettre_cegep_25-26.pdf*

12. ADOPTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

La directrice des ressources humaines et affaires corporatives par intérim, M^{me} Amélie Gagné, présente le point.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles s'est doté d'une Politique de prévention et d'intervention en matière de harcèlement et de violence en milieu de travail le 15 juin 2006. Cette politique a été révisée en 2016 au conseil d'administration.

Pour donner suite à des modifications à la *Loi sur les normes du travail* (LNT) imposées par la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail* (PL42), le Cégep était dans l'obligation de modifier la présente

politique. La LNT impose maintenant un contenu minimal des politiques en matière de harcèlement psychologique.

La politique finale sera présentée à une séance ultérieure en raison d'une nouvelle proposition reçue pour la gestion des plaintes pour la communauté étudiante.

Fichier joint : *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement.pdf*

13. NOUVEAU PROGRAMME DE *TECHNIQUES D'ADMINISTRATION ET DE GESTION* POUR LES CAMPUS DE GASPÉ, DE CARLETON-SUR-MER ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente le point.

Le ministère a décidé de créer un nouveau programme qui se nomme *Techniques d'administration et de gestion* qui regroupe les anciens programmes de *Techniques de comptabilité et de gestion*, *Techniques de gestion de commerce* et *Techniques de bureautique*. De plus, le ministère a réfléchi à un programme visant à former des techniciennes et des techniciens prêts à intégrer le marché du travail; pour cette raison, il n'y a pas dans le devis ministériel de compétences reliées à la discipline de l'économie ou aux mathématiques.

En début d'année 2024, un comité de travail a été formé pour mener à terme l'élaboration d'une version de programme qui serait commune aux trois campus où il est offert. Le comité a réussi à créer un programme qui répond à la fois à une ligne directrice commune pour les trois campus, mais en laissant la place à la couleur locale de chaque campus.

Considérant la recommandation favorable de la commission des études à sa séance du 22 janvier 2025;

Sur une proposition de M. Paul-André Bourque-Éloquin, appuyée par M^{me} Marjorie Dallaire, il est unanimement résolu :

D'approuver le nouveau programme de *Techniques d'administration et de gestion* pour les campus de Gaspé, de Carleton-sur-Mer et des Îles-de-la-Madeleine.

Résolution CA-2425-57

Fichier joint : *Cahier de programme TAG approuvé C.É.pdf*

14. AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DE LA MRC CÔTE-DE-GASPÉ

Le directeur de la formation continue, M. Éric Couillard, présente le point.

Le Cégep souhaite déposer une demande de financement auprès de la MRC Côte-de-Gaspé pour la rénovation de la salle de sports et la construction d'un dojo. Ces installations seront utilisées en partie pour le nouveau programme de *Techniques policières*.

Pour donner suite à une question d'un membre du conseil d'administration, la directrice générale communique des informations sur la situation financière du pavillon des sports. Un montage financier du projet sera transmis aux membres afin qu'ils puissent évaluer l'implication financière pour le Cégep.

Considérant que le Cégep de la Gaspésie et des Îles souhaite entreprendre des travaux de rénovation de la salle de sports et la construction d'un dojo afin d'améliorer ses infrastructures sportives au bénéfice de la communauté collégiale et régionale;

Considérant que la MRC Côte-de-Gaspé offre des programmes de financement pouvant appuyer la réalisation de ces projets d'infrastructure;

Considérant que le dépôt d'une demande de financement est nécessaire pour obtenir l'appui financier requis à la concrétisation du projet;

Sur une proposition de M. Paul-André Bourque-Éloquin, appuyée par M^{me} Anabel Cormier, il est unanimement résolu :

Que le conseil d'administration du Cégep de la Gaspésie et des Îles autorise M. Éric Couillard, directeur de la formation continue, à déposer une demande de financement auprès de la MRC Côte-de-Gaspé, au nom du Cégep, pour la rénovation de la salle de sports et la construction du dojo.

Que M. Éric Couillard soit également autorisé à signer tout document requis et à entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de cette demande.

Résolution CA-2425-58

15. AUTORISATION DE SIGNATURE POUR UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ MARITIME DES ÎLES

Le directeur de la formation continue, M. Éric Couillard, présente le point.

Le Cégep souhaite déposer une demande de financement auprès de la Communauté maritime des Îles pour la mise en place d'un service d'aide aux devoirs et d'une halte-garderie pour les familles issues de l'immigration. Le service sera offert par la communauté étudiante du Cégep – campus des Îles. Les étudiantes et étudiants seront sélectionnés en fonction de leur ouverture et de leur intérêt à contribuer à l'intégration des familles immigrantes.

- Les séances d'aide aux devoirs auront lieu en même temps que les cours de francisation des adultes, mais dans un autre espace, dans des locaux du Cégep. Même chose pour la halte-garderie qui sera également dans les locaux du campus.
- Le programme sera axé sur l'apprentissage du français tout en soutenant les autres matières scolaires de façon ludique pour favoriser les échanges.

- Les étudiantes et étudiants recevront une formation en pédagogie interculturelle et en communication.

Considérant que le Cégep de la Gaspésie et des Îles souhaite soutenir la réussite éducative des personnes issues de l'immigration par la mise en œuvre d'un projet qui favorise la francisation, l'intégration des familles immigrantes, renforce la cohésion sociale et valorise la diversité culturelle au sein de la communauté;

Considérant que le projet propose d'implanter un service d'aide aux devoirs pour les enfants, soutenu par l'implication des étudiantes et étudiants du Cégep, ainsi qu'une halte-garderie pour permettre aux parents de participer pleinement aux cours de francisation;

Considérant que le projet stimule l'engagement des étudiantes et étudiants et favorise les liens intergénérationnels et interculturels;

Considérant que la Communauté maritime des Îles offre des programmes de financement visant à appuyer des initiatives structurantes pour la communauté;

Considérant que le dépôt d'une demande de financement est essentiel pour concrétiser ce projet;

Sur une proposition de M. Gino Thorne, appuyée par M^{me} Cathy Arseneau, il est unanimement résolu :

D'autoriser M. Éric Couillard, directeur de la formation continue, à déposer une demande de financement auprès de la Communauté maritime des Îles au nom du Cégep de la Gaspésie et des Îles, pour la mise en place d'un service d'aide aux devoirs et d'une halte-garderie pour les familles issues de l'immigration.

D'autoriser également M. Éric Couillard à signer tout document requis et à entreprendre les démarches nécessaires pour compléter cette demande et assurer la réalisation du projet.

Résolution CA-2425-59

16. SUIVI DES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

Le directeur de la formation continue, M. Éric Couillard, présente le point.

Un bilan des projets de coopération internationale en cours est présenté.

Un retour sur les récentes missions effectuées ainsi que des informations sur le dernier séjour de la communauté étudiante à l'étranger sont partagés aux membres.

Fichier joint : *CA coopération février 2025.pdf*

17. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2023-2024 DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE (CER)

La conseillère pédagogique, M^{me} Aimie Forbes, présente le point.

Le Comité d'éthique de la recherche (CER) du Cégep de la Gaspésie et des Îles a été officiellement constitué le 11 mai 2014, à la suite de la résolution du conseil d'administration, lors de sa réunion du 24 janvier 2013, approuvant la *Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains*. Cette politique a ensuite reçu l'attestation de conformité du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). La première réunion du CER a eu lieu le 26 mai 2014. L'année 2023-2024 marque ainsi la dixième année complète de fonctionnement du Comité.

La mission du CER est d'assurer que toute recherche impliquant des participants humains se déroule conformément aux principes éthiques définis dans la *Politique sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains* du Cégep et dans l'*Énoncé de politique des trois Conseils* (EPTC2).

Le 17 octobre dernier, le CER a approuvé son rapport annuel, résumant les activités de l'année 2023-2024 (voir document joint). Cet avis vise donc à informer le conseil d'administration des récentes activités du CER.

Fichier joint : *CER-Rapport-annuel-2023-2024_vapprouvée_20241.pdf*

18. CORRESPONDANCES

Lettre de démission : M^{me} Marie-Ève Poirier

Lettres de remerciements : M. Akim St-Amour et M^{me} Marie-Ève Poirier

Lettre ouverte des présidents des conseils d'administration des cégeps

Niveaux d'investissements : M. François Leclerc

Forum des présidents des conseils d'administration des cégeps : Dossier complet

Régime budgétaire et financier des cégeps : M^{me} Pascale Déry

Audits immobiliers : M^{me} Paule De Blois

Fichiers joints : *Correspondances*

19. DÉPÔT DES RAPPORTS DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Les rapports de votes électroniques sont déposés à titre informatif :

3 décembre 2024 : Nomination au registrariat

18 décembre 2024 : Acquisition de mobilier Merinov

Fichiers joints : *CA_Rapport vote électronique - Registrariat 2024-12-03, CA_Rapport vote électronique - Demande d'approbation pour l'acquisition de mobilier 2024-12-18.pdf*

20. DÉPÔT DES RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

25 juin 2024 : Comité d'audit et des finances

12 novembre 2024 : Comité d'audit et des finances

Fichiers joints : *2024-06-25_Comité d'audit_version finale, 2024-11-12_Comité d'audit_version finale*

21. SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La directrice générale, M^{me} Yolaine Arseneau, présente le point.

La directrice générale informe le conseil que le comité de suivi de la planification stratégique s'est rencontré la semaine dernière et les objectifs cheminent bien. En mai prochain, le tableau de bord des indicateurs sera déposé aux membres.

22. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Le président transmet les points d'information suivants :

16 novembre 2024 : Inauguration de la Salle d'étude Jules-Bélanger;

21 novembre 2024 : Activité de reconnaissance à Gaspé;

12 décembre 2024 : Forum des présidents :

- Gel d'embauche,
- Investissements à la baisse,
- Nouvelle directrice générale;

27 janvier 2025 : Formation en gouvernance du Collège des administrateurs de sociétés offerte par M^{me} Hélène Lee-Gosselin.

23. INFORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, M^{me} Yolaine Arseneau, transmet les points d'information suivants :

Tournée des campus

- La directrice générale et le directeur des études ont fait la tournée des campus pour la rentrée 2025. Des informations pertinentes ont été partagées à l'ensemble du personnel.

Rencontres avec les élus de la région

Différentes rencontres avec les députés de notre région (M. Stéphane Ste-Croix, M. Joël Arseneau et M^{me} Catherine Blouin) et la ministre M^{me} Diane Lebouthillier ont eu lieu entre décembre 2024 et février 2025. Les rencontres avaient pour but de les sensibiliser à notre réalité et de faire valoir les impacts des décisions récentes du gouvernement sur notre organisation.

Sondages auprès des membres du personnel

- Sondage sur la mobilité afin d'évaluer notre émission de gaz à effet de serre;
- Sondage pour évaluer le bien-être de notre personnel, dans l'esprit de l'orientation 3 de notre planification stratégique.

Formation de porte-parole

Quelques membres de la haute direction ont été formés comme porte-parole étant donné que plusieurs d'entre eux sont sollicités par les médias pour de nombreuses entrevues.

Rapport financier annuel

La responsable de notre dossier chez Raymond Chabot Grant Thornton se veut rassurante et nous informe que le traitement de notre dossier devrait être terminé dans les prochaines semaines.

24. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le directeur des études, M. Serge Rochon, transmet les points d'information suivants :

Taux de réussite des étudiantes et étudiants

Le taux de réussite à la session d'automne 2024 a augmenté depuis l'an dernier. La Direction des études est heureuse de constater cette augmentation. Le personnel est très engagé dans

la réussite de notre communauté étudiante. Le directeur des études souligne également l'engagement des étudiantes et étudiants dans leur parcours scolaire. L'ajout de la deuxième date d'abandon semble avoir contribué grandement à cette augmentation.

Programme de *Techniques policières*

Nous sommes dans la période d'inscription jusqu'au 1^{er} mars 2025. Ce programme suscite beaucoup d'engouement dans la région, autant de la part des futures étudiantes et des futurs étudiants que de leurs parents. Pour sélectionner nos étudiantes et étudiants, le dossier scolaire, les résultats aux tests physiques et une entrevue seront analysés. Les jeunes de la région seront favorisés lors de cette sélection par une bonification des points dans leur dossier.

Le recrutement du personnel enseignant du programme démarre également.

25. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est posée.

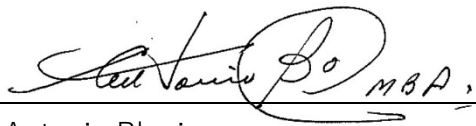
26. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu le 23 avril 2025. Une séance extraordinaire se tiendra avant cette date pour l'adoption du rapport financier annuel.

27. LEVÉE DE LA SÉANCE

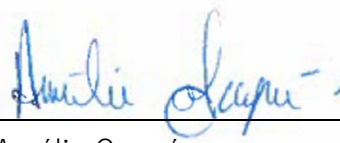
Sur une proposition de M. Gino Thorne, appuyée par M. Paul-André Bourque-Éloquin, l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 16 h 50.

SIGNATURES

Handwritten signature of J. Antonio Blouin in black ink, featuring a stylized 'J' and 'B'.

J. Antonio Blouin

Président du conseil d'administration

Handwritten signature of Amélie Gagné in blue ink, featuring a stylized 'A' and 'G'.

Amélie Gagné

Secrétaire générale